



UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

PROJET D'UN PACTE DE GOUVERNANCE DE L'EMPLOI PUBLIC TERRITORIAL
A LA MAIRIE DE SAINT DENIS

Mesdames, Messieurs les candidats à la Mairie de Saint Denis,

A l'aube des prochaines échéances électorales dans notre collectivité, l'UNSA Mairie Saint Denis (UNSA MSD), 1^{ère} organisation syndicale réformatrice de la collectivité, tient à interpeller solennellement l'ensemble des candidats aux prochaines élections municipales sur leur vision et le contenu du dialogue social au sein de notre collectivité de Saint Denis.

L'UNSA Mairie de Saint-Denis c'est :

Une équipe d'hommes et de femmes qui ont pris un engagement syndical auprès du personnel communal de Saint Denis depuis 2008.

Deux mandats consécutifs, le personnel communal de la mairie de Saint Denis a fait confiance à l'UNSA et a positionné notre équipe en 1^{ère} position.

L'UNSA MSD est un syndicat réformatrice attaché à des valeurs républicaines et à la démocratie sociale.

Un contrat moral passé entre l'UNSA et le personnel de la mairie de Saint-Denis :

Le leitmotiv de l'UNSA-MSD : « A l'UNSA, on s'occupe de moi »

Aussi dans le contexte actuel, où la loi de transformation de la fonction publique crée un véritable Big Bang dans l'organisation de la fonction publique territoriale, nous mettrons un point d'honneur à informer, à accompagner et à négocier au plus juste, dans le respect de la loi, et dans l'intérêt personnel de la ville Saint-Denis.



Fort de notre représentativité, nous souhaitons proposer à l'ensemble des candidats un projet de pacte de gouvernance de l'emploi public territorial au sein de la collectivité sur les points suivants :

- Un préalable, pour notre organisation, l'instauration d'un véritable dialogue social (loi du 5/07/2010 modifié) :

Qu'est-ce que le dialogue social pour l'UNSA ?

4 éléments essentiels :

- Etre dans la co-construction sur des bases règlementaires
- Instaurer une relation de confiance
- Transmettre l'information loyale et appropriée
- Respect mutuel des partenaires sociaux et de l'autorité

Comment établir ce dialogue social pour l'UNSA ?

- Une transparence des informations au sein des instances paritaires (diagnostic, utilisation d'indicateur pour éclairer nos avis...) ainsi qu'auprès du personnel
 - Une professionnalisation des membres des instances paritaires (formation des membres élus des instances sur la loi de la transformation et les décrets correspondants)
- Mise en place des lignes directives, création de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), un rapport social unique
 - Régularisation de la situation des agents non titulaires en dehors de la loi (les territoriaux de non droit) : *dès le début du mandat signature d'un protocole de plan de titularisation négocié des agents intégrés et cdésisés de la catégorie C avec comme critère ancienneté, parité hommes/femmes, la situation de handicap*



- Pouvoir d'achat :
 - Application du régime indemnitaire conformément à la loi (RIFSEEP)
 - Application de l'augmentation de salaire tous les 3 ans pour les agents contractuels de la catégorie A, B et C
 - Actions sociales (mise en place d'un COS, augmentation des titres restaurants, financement de la complémentaire santé et de la prévoyance)
- Santé, Sécurité, qualité de vie au travail : un devoir, une urgence, une chance : mise en place d'un DUERP pour un fonctionnement réel du CHSCT → mise en place d'un plan de prévention des risques professionnels et la programmation d'actions annuelles et/ou pluriannuelles
- Mise en place d'un véritable plan de formation accessible à tout le personnel/ création du compte personnel de formation et du compte d'activité professionnelle pour chaque agent
- Mise en place d'un référent déontologue
- Mise en place d'une convention avec le FIPHFP
- Mise en place du télétravail
- Mise en place de l'égalité femme/ homme

Axe 1 : Renforcer la gouvernance des politiques d'égalité

Axe 2 : Créer les conditions d'un égal accès aux métiers et aux responsabilités professionnelles

Axe 3 : Supprimer les situations d'écarts de rémunération et de déroulement de carrière

Axe 4 : Mieux accompagner les situations de grossesse, la parentalité et l'articulation des temps de vie professionnelle et personnelle



Axe 5 : Renforcer la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes

- Mise en place de la rupture conventionnelle pour les agents ayant choisi un nouveau projet de vie

L'UNSA s'inscrit dans une démarche positive et constructive pour l'avenir des territoriaux à la Mairie de Saint Denis.

C'est pourquoi, nous souhaitons que notre pacte pour le personnel communal soit pris en considération dans votre projet de politique générale afin de contribuer à la valorisation, au bien-être et à la reconnaissance des agents publics qui auront en charge l'application de votre programme politique.

Le Secrétaire Général,
Patrick JAYME